

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

### LES CRÉDITS

#### JOUR DÉSIGNÉ (ARTICLE 81)—LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

**M. Douglas Young (Gloucester)** propose:

Que la Chambre demande au gouvernement d'abandonner son plan mal conçu de taxe sur les produits et services, de la remplacer par une réforme fiscale en règle qui soit plus juste, plus simple, cohérente et qui tienne compte de toutes les formes d'impôt et des besoins et pratiques des autres paliers de gouvernement et que cette réforme soit bien comprise par les contribuables et conçue de façon à ne pas cacher, sous prétexte de réforme, un autre accroissement du fardeau fiscal.

—Monsieur le Président, je sais qu'on va beaucoup parler encore de la taxe sur les produits et services dans les semaines et les mois à venir. Je sais qu'un grand nombre de mes collègues veulent intervenir au sujet de cette motion. Je regrette profondément que de nombreux députés n'ont pas eu pleinement la possibilité de débattre la taxe sur les produits et services à cause de la clôture imposée par le gouvernement.

• (1150)

On a beaucoup discuté de l'existence ou de l'absence d'autres solutions, et de la nécessité d'effectuer une vraie réforme fiscale. Dans mes remarques préliminaires, je voudrais exposer ce qui n'est pas une réforme fiscale avantageuse pour les Canadiens. Après cinq ans de gouvernement conservateur, je voudrais examiner certains des résultats de la réforme fiscale qui, paraît-il, avait été entreprise par le ministre des Finances et le gouvernement conservateur.

En 1983-1984, les recettes du gouvernement s'élevaient à 64 milliards de dollars et la dette publique à 160 milliards de dollars. Après cinq ans de réforme fiscale, en 1991, le gouvernement recueillera pour gérer le pays des recettes de 120 milliards de dollars, grâce à 31 augmentations d'impôt. Ce ne sont évidemment pas des chiffres définitifs, mais ceux du gouvernement qui, je pense, seront modifiés et, malheureusement pour les Canadiens, à la hausse. Les recettes sont passées de 64 à 120 milliards de dollars en cinq ans. Voilà la réforme fiscale, ou plutôt la rafle à laquelle le gouvernement s'est livré.

Alors que les ministériels se vantaient pendant la campagne électorale de 1988 de savoir gérer l'économie et les affaires de la nation, la dette publique qui s'élevait

### *Les crédits*

à 160 milliards de dollars en 1983-1984 devrait atteindre 380 milliards de dollars à la fin du présent exercice. En cinq ans de réforme fiscale conservatrice et de gestion que l'on prétend saine, la dette publique est passée de 160 à 380 milliards de dollars.

Il ne s'agit pas là de réforme fiscale ni d'une saine gestion des finances du pays. Cela ne donne pas une très haute idée de la compétence du ministre des Finances à gérer l'économie du pays et les dépenses du gouvernement. Cela montre clairement qu'il remporte la palme pour ce qui est de lever des taxes au Canada. Plus que tout autre gouvernement de toute l'histoire du Canada, le gouvernement actuel a puisé dans les poches des contribuables tout en dépensant au point de faire doubler la dette nationale.

Le ministre des Finances et le gouvernement s'étaient fermement engagés à s'attaquer au déficit. Le fait est que, ces dernières années, le déficit a augmenté au lieu de diminuer. Il est passé de 28,1 milliards en 1987-1988 à 28,7 milliards en 1988-1989, à 30,5 milliards en 1989-1990, et malgré les projections faites jusqu'ici par le ministère des Finances, du moins celles qui ont été publiées, le déficit sera supérieur cette année au montant de 30,5 milliards de dollars qu'il avait atteint l'an dernier. Le gouvernement a augmenté les recettes de près de 60 milliards de dollars sans parvenir pour autant à resorber sensiblement le déficit et alors que la dette nationale doublait. Je répète, ce n'est pas une façon d'effectuer une réforme fiscale ni de manifester un sens des responsabilités dans ce domaine.

La question des taux d'intérêts élevés est un autre problème que gouvernement doit régler. Après cinq ans de gestion conservatrice de l'économie, nos taux d'intérêt sont supérieurs de 4 p. 100 à ceux des États-Unis. Nous parvenions d'habitude à maintenir un écart d'un demi-point à un point, un point et quart.

Beaucoup de gens attribuent la situation actuelle au syndrome du libre-échange et à d'autres raisons.

Pour rendre justice au ministre des Finances, je ne rejette pas la responsabilité du déficit, de la dette et des taux d'intérêts élevés sur lui seul. Je blâme plutôt le gouvernement pour son manque de volonté, parce que j'ai l'impression que le ministre des Finances a été livré à l'échafaud, qu'il a été laissé pour compte. Le gouvernement a vu les résultats des sondages, et le ministre des Finances, même s'il était bien intentionné et proposait au départ un projet qu'il croyait pouvoir mener à bien, a